

<http://www.snetap-fsu.fr/Professeurs-detaches-de-l.html>



Professeurs détachés de l'EN : intégration au MAAF

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : mercredi 27 mars 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

De nombreux collègues détachés reçoivent en ce moment un courrier du bureau de gestion des personnels enseignants.

Le [MAAF](#), à l'occasion du renouvellement de détachement, demande à ces collègues s'ils veulent rester à l'[EN](#) et le détachement est renouvelé pour une période de 3 ans ou être intégrés au MAAF à compter du 1er septembre 2013.

Les collègues qui totalisent plus de 5 ans de service en qualité de détaché dans notre Ministère doivent donc choisir comme l'impose la [loi N°2009-972](#) du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique entre rester détaché de l'[EN](#) et intégrer le MAAF.

Le SNETAP tient à rappeler que sur ce dossier :

- 1 : La proposition sera faite désormais systématiquement à tout agent qui demandera un renouvellement de son détachement. (c'est la loi !)
- 2 : C'est l'avancement le plus favorable qui sera retenu. (l'avancement dans notre Ministère est rarement le même que celui de l'Éducation Nationale : double carrière).
- 3 : Le risque d'être évincé de son poste est moins grand même en cas de [MIS](#). Les collègues qui choisissent l'intégration ne pourront plus être renvoyés à l'EN. Notons au passage que cette année, les 3 collègues (2 avaient plus de 20 ans d'ancienneté au MAAF) qui étaient désignés par la [DGER](#) pour être renvoyés à l'[EN](#) ont été maintenus et que le SNETAP continuera de refuser que les détachés soient considérés comme des variables d'ajustement.

Pour autant, il faut aussi être conscient de 2 choses :

- 1 : Le retour éventuel à l'EN est rendu plus compliqué.
- 2 : La possibilité de devenir agrégé par liste d'aptitude disparaît.

NB : Les collègues d'[EPS](#) ne sont pas concernés par cette mesure puisqu'ils n'ont qu'une seule carrière à l'Éducation Nationale. (Ils n'auraient pas du recevoir ce courrier).

Pour la catégorie des [PCEA](#).

Émile BASIN.